

Rencontres
Bruxelloises

Alpha
FLE

« Vos réalités, nos enjeux :
construisons ensemble les solutions »

Compte-rendu analytique
3 février 2026

Table des matières

Introduction	4
Les difficultés rencontrées	5
1. Par rapport aux pouvoirs publics	5
Au niveau financier : des moyens structurellement insuffisants	5
a) Des difficultés pour atteindre les objectifs et planifier à long terme	5
b) Des moyens qui arrivent tard dans l'année	5
c) Des moyens qui ne couvrent pas le coût réel	5
d) Manque de travailleur·euses qualifié·es	5
e) Pas assez de locaux ou des locaux inadaptés	5
f) Une crise politique qui accentue la fragilité financière	5
Au niveau administratif et normatif : la managérialisation et la culture du contrôle	6
a) Lourdeur et complexité administrative	6
b) Le règne des chiffres : le quantitatif au détriment du qualitatif	6
c) Un décalage entre les exigences et la réalité du terrain	6
d) Des conséquences sur l'offre de formation bruxelloise	6
e) Des contrôles mal vécus	6
2. Par rapport au public	7
Précarité du public et vies fragmentées : des conditions d'apprentissage fragilisées	7
a) Les difficultés d'apprentissage et de concentration	7
b) Les difficultés liées à l'absentéisme	7
c) Les équipes face aux besoins d'aide administrative, sociale, juridique et psychologique	7
Les difficultés concernant l'orientation du public par les CPAS	7
a) Les problèmes de motivation lorsqu'on se sent obligé de venir	7
b) La demande pressante d'attestations	7
c) Une orientation vers des-cours intensifs en Cohésion sociale ou en Éducation permanente : « on n'est pas dans l'ISP ! »	7
Les difficultés liées au profil spécifique du public	8
a) Les rythmes d'apprentissage en alphabétisation	8
b) Les attentes « scolaires » des apprenant·es	8
La gestion de l'hétérogénéité dans les groupes	8
Les difficultés liées au recrutement du public en Cohésion sociale	8
3. En interne	8
Des difficultés liées au travail avec les volontaires	8
Ambiance anxiogène : impacts du contexte politique	8
Quand les travailleur·euses craquent	8
Et parfois des tensions relationnelles	8
4. Par rapport aux autres associations	8
Bonnes relations et complémentarité	8
Mais aussi de la concurrence	9
Manque de temps pour collaborer	9
Manque de coordination au niveau local	9
Les pistes de solution	9
1. Par rapport aux difficultés avec les pouvoirs publics	9
Ce que les associations peuvent faire : maintenir le dialogue avec la COCOF	9
Ce que les pouvoirs publics devraient faire : une nécessaire reconnaissance du secteur	9
a) Plus de budget pour les locaux et pour engager des formateur·rices	9

b) Reconnaître le travail et l'expertise de terrain _____	9
c) Revoir les exigences quantitatives à la baisse _____	10
d) Co-construire une grille « d'observation » avec les associations _____	10
e) Permettre une simplification administrative _____	10
f) Donner des délais plus longs pour les rapports et justificatifs _____	10
g) Éviter les différences d'exigences entre inspecteur·rices d'une même administration _____	10
h) Ne pas réaliser de contrôle sans prévenir l'association _____	10
i) Harmoniser les exigences quantitatives des différents pouvoirs subsidiant _____	10
Les attentes par rapport au CRÉDAF : un rôle de porte-parole, d'intermédiaire _____	10
a) Relayer les difficultés _____	10
b) Soutenir les associations par rapport à l'évaluation de leur Plan quinquennal _____	11
2. Par rapport aux difficultés avec les apprenant-es _____	11
Ce que les associations peuvent faire : continuer à être au plus proche des besoins _____	11
a) Continuer à se mobiliser pour les droits des apprenant-es _____	11
b) Travailler la question de la présence aux cours avec les apprenant-es _____	11
c) Organiser plus de sorties culturelles _____	11
d) Participer à des projets internationaux _____	11
e) Poursuivre le suivi social individuel des apprenant-es _____	11
Ce que les pouvoirs publics devraient faire : répondre aux besoins du public _____	11
a) Financer un service social centralisé par quartier _____	11
b) Permettre aux associations de donner des certificats aux apprenant-es (solution questionnée) _____	12
c) Créer des passerelles avec le qualifiant _____	12
Les attentes par rapport au CRÉDAF : poursuivre le travail et s'ouvrir à des nouveautés _____	12
a) Poursuivre ce que l'on fait _____	12
b) Proposer des formations pour faire face aux fragilités psychologiques des apprenant-es _____	12
c) Soutenir les associations concernant la question de la présence des apprenant-es aux cours _____	12
d) Sensibiliser la COCOF et les CPAS aux réalités des publics _____	12
e) Relancer la campagne « Stop attestationS » _____	12
f) Rédiger une sorte de « tableau des solutions » _____	12
g) Délivrer des certificats _____	12
3. Par rapport aux difficultés en interne _____	13
Ce que les associations peuvent faire : préserver le sens dans le travail _____	13
a) Organiser des réunions pédagogiques entre salarié·es et bénévoles _____	13
b) Se préserver, s'écouter, se déculpabiliser, fixer des priorités _____	13
Ce que les pouvoirs publics devraient faire : la gratuité de la formation des bénévoles _____	13
Les attentes par rapport au CRÉDAF : soutenir les équipes avec des formations et aider au recrutement et à la formation des bénévoles _____	13
a) Poursuivre les formations _____	13
b) Organiser des formations pour les coordinations en gestion d'équipe _____	13
c) Organiser des formations au sein des locaux des associations _____	13
d) Aider au recrutement des bénévoles _____	13
e) Former les bénévoles : des modules en ligne _____	13
f) Permettre aux formateur·rices détaché·es de participer aux réunions d'équipe _____	14
4. Par rapport au manque d'échange et de collaboration avec les autres associations _____	14
Ce que les associations peuvent faire : collaborer davantage _____	14
Les attentes par rapport au CRÉDAF : organiser des rencontres entre associations _____	14
Conclusion : Intervention d'Anne Coppieters, directrice de Lire et Écrire Bruxelles	
	15

Introduction

Le 3 février 2026, Lire et Écrire Bruxelles-CRÉDAF a proposé une RBA et FLE sous forme de rencontre participative dédiée aux difficultés des associations, à ce qui fait leur quotidien, leurs défis... et leurs idées et pistes de solution pour faire évoluer le secteur bruxellois alpha et FLE. 36 personnes étaient présentes pour représenter 24 associations.

Cette matinée a permis aux trois sous-groupes d'échanger sur :

1. Les difficultés rencontrées au quotidien

Qu'il s'agisse d'organisation, de financement, de recrutement, de reconnaissance, d'inscriptions, ... Nous voulions comprendre ce qui freine aujourd'hui l'action des associations.

2. Les pistes de solutions

Les associations sont les mieux placées pour imaginer des améliorations et proposer des leviers concrets. Nous voulions les entendre sur :

- Les pistes de solutions que les associations peuvent mettre en œuvre.
- Les pistes de solutions que les pouvoirs subsidiant devraient mettre en œuvre.
- Leurs attentes par rapport à Lire et Écrire Bruxelles-CRÉDAF (LEE Bxl-CRÉDAF).

Remarque méthodologique : nous avons demandé aux personnes présentes, individuellement, d'exprimer leurs difficultés et pistes de solution mais nous n'avons pas fait un travail pour aboutir à un consensus. Autrement dit, même s'il y a eu des échanges, nous ne pouvons pas affirmer que toutes les personnes présentes ont avalisé l'ensemble des pistes de solutions citées dans ce document.

Les difficultés rencontrées

Les échanges dans le cadre de la Rencontre Bruxelloise de l'Alpha et du FLE de février 2026 ont mis en évidence une pluralité de difficultés qui ne se limitent pas aux moyens financiers, même si ceux-ci demeurent fondamentaux. Les difficultés sont de quatre ordres : celles liées aux pouvoirs publics, celles concernant les apprenant-es et leurs réalités, les difficultés internes ainsi que celles liées aux relations entre les associations.

1. Par rapport aux pouvoirs publics

Les difficultés par rapport aux pouvoirs publics relèvent principalement de deux registres : financier et administratif.

Au niveau financier : des moyens structurellement insuffisants

a) Des difficultés pour atteindre les objectifs et planifier à long terme

Si les associations d'Alpha et de FLE bénéficient d'une certaine stabilité financière, les budgets sont jugés largement insuffisants pour répondre aux besoins croissants du public et aux exigences toujours plus élevées des pouvoirs subsidiant.

b) Des moyens qui arrivent tard dans l'année

Pour les petites structures qui ont moins de trésorerie, il s'avère difficile de s'en sortir quand les subsides arrivent seulement en milieu d'année, voire en fin d'année.

c) Des moyens qui ne couvrent pas le coût réel

Quant aux opérateurs linguistiques (OL) qui travaillent dans le cadre du Parcours d'accueil des primo-arrivants, ils questionnent le fait que les subsides ne couvrent pas les coûts réels mais seulement 80 % des frais et que les moyens ne suffisent pas pour combler la demande.

d) Manque de travailleur-euses qualifié-es

Le sous-financement se traduit par un recours massif aux bénévoles. Si leur engagement est précieux, leur disponibilité reste variable et leur formation souvent limitée. Les associations expriment un besoin clair :

- Davantage de formateur-rices qualifié-es ;
- Un renforcement des ressources humaines (pédagogique, administrative et de coordination) pour éviter l'épuisement.

e) Pas assez de locaux ou des locaux inadaptés

Certaines structures manquent de locaux suffisamment grands et adaptés à la mission de formation. Cette contrainte limite le nombre d'apprenant-es accueilli-es et les possibilités d'animations pédagogiques adaptées aux adultes en formation.

f) Une crise politique qui accentue la fragilité financière

La crise bruxelloise a évidemment renforcé les difficultés financières de certaines associations. Les OL ne pourront remplacer les travailleur-euses qui partent à la retraite et les structures qui comptaient sur des subsides plus ponctuels comme « Innovation » ou certains projets « PCS » sont en difficulté car ces subsides ont pris fin dernièrement.

Face à ces limites, les équipes développent une capacité d'adaptation remarquable : mutualisation, improvisation, partenariats, trucs et astuces organisationnels. Cette posture de « créativité contrainte » permet au secteur de tenir, mais elle repose sur une surcharge de travail et un surinvestissement permanent largement invisibilisé.

Au niveau administratif et normatif : la managérialisation et la culture du contrôle

a) Lourdeur et complexité administrative

Les associations décrivent une montée en puissance de la managérialisation du secteur et du contrôle : multiplication des justificatifs, complexification des rapports, délais serrés. La charge administrative rogne le temps consacré au terrain. Les consignes apparaissent parfois floues ou variables selon les interlocuteur·rices, ce qui renforce l'insécurité des équipes.

b) Le règne des chiffres : le quantitatif au détriment du qualitatif

Les indicateurs chiffrés (inscriptions, heures, présences) dominent l'évaluation. Les associations ne contestent pas le principe d'évaluation, mais dénoncent un déséquilibre entre les chiffres et le travail relationnel, pédagogique et humain qui est difficilement mesurable.

c) Un décalage entre les exigences et la réalité du terrain

Les quotas (ex. minimum de 10 apprenant·es par groupe) sont jugés peu compatibles avec les réalités de vies précaires et fragmentées des apprenant·es. Pour les OL, l'exigence d'atteindre le niveau A2 dans un nombre d'heures limité est perçue comme irréaliste.

d) Des conséquences sur l'offre de formation bruxelloise

Ces pressions quantitatives produisent des effets indirects sur l'offre de formation des OL et des opérateurs ISP-Alpha qui doivent atteindre des objectifs chiffrés en termes de résultats (sorties positives pour les ISP-Alpha et niveau de compétences à atteindre pour les OL). Ce qui les pousse parfois à organiser une offre de formation pour des apprenant·es de niveau plus élevé que le niveau débutant et ce, pour pouvoir avoir plus de garanties que ces apprenant·es trouveront une formation, un emploi ou atteindront les niveaux de français requis. L'offre pour les niveaux débutants risque alors de se retrouver affaiblie.

e) Des contrôles mal vécus

Ce témoignage d'une directrice parle de lui-même :

« La dernière visite s'est tellement mal passée, qu'ils ont fait peur à mon équipe. Ils sont venus en mon absence. J'étais en vacances. Ils ont dit que la prochaine fois, ils reviendront sans prévenir. Et puis, ils ont une certaine manière de dire les choses aux travailleurs, ils ont une posture de contrôle, c'est comme un interrogatoire. Un membre de la COCOF est venu dans la classe d'une formatrice et lui a fait un retour sur sa manière d'être en classe, et ce de façon violente. Tout cela en mon absence ! »

2. Par rapport au public

Précarité du public et vies fragmentées : des conditions d'apprentissage fragilisées

La majorité des apprenant-es vivent dans une précarité importante : instabilité financière, logement précaire, problèmes de santé, ...

En outre, leur quotidien est marqué par « l'activation » : convocations multiples, injonctions à l'emploi, pression administrative constante. Ce qui a des conséquences directes sur le travail associatif.

a) Les difficultés d'apprentissage et de concentration

Dans ces conditions, la disponibilité mentale est réduite. Les apprentissages deviennent plus lents, irréguliers, fragiles. Les équipes s'interrogent : comment apprendre sereinement lorsque les besoins fondamentaux ne sont pas assurés ?

b) Les difficultés liées à l'absentéisme

L'absentéisme est rarement lié à un manque d'intérêt, mais à des contraintes extérieures. Il complique la dynamique de groupe, la planification pédagogique et le respect des quotas imposés. Les stratégies de renflouement des groupes en cours d'année génèrent elles-mêmes des difficultés pédagogiques.

c) Les équipes face aux besoins d'aide administrative, sociale, juridique et psychologique

Les associations deviennent des lieux de soutien administratif, social et psychologique. Les équipes accompagnent comme elles peuvent les démarches numériques, juridiques, médicales, sociales sans y être formées ni financées pour cela. Elles doivent aussi parfois faire face à des apprenant-es qui sont en souffrance psychologique. Dès lors, on constate une charge mentale forte et une augmentation des risques psychosociaux dans les équipes. Cela génère stress, culpabilité, épuisement, burn-out et tensions personnelles entre empathie et limites professionnelles. En outre, l'exposition quotidienne à la précarité a un impact sur le plan psychologique et émotionnel des travailleur-euses et bénévoles.

Les difficultés concernant l'orientation du public par les CPAS

a) Les problèmes de motivation lorsqu'on se sent obligé de venir

Certain-es apprenant-es viennent sous obligation contractuelle. La motivation intrinsèque est parfois faible, ce qui complique l'engagement pédagogique.

b) La demande pressante d'attestations

Les CPAS exigent des preuves de fréquentation. Les équipes se retrouvent dans des situations délicates lorsque la participation est irrégulière.

c) Une orientation vers des-cours intensifs en Cohésion sociale ou en Éducation permanente : « on n'est pas dans l'ISP ! »

Les associations relèvent que les CPAS, pressurisés à remettre les bénéficiaires à l'emploi, orientent de plus en plus les apprenant-es vers les formations en Cohésion sociale et/ou EP tout en leur demandant de suivre un nombre d'heures plus important que l'offre proposée.

Les difficultés liées au profil spécifique du public

a) Les rythmes d'apprentissage en alphabétisation

Les apprentissages sont rarement courts et linéaires. Les attentes de résultats rapides génèrent des sentiments d'échec chez les apprenant·es comme chez les formateur·rices.

b) Les attentes « scolaires » des apprenant·es

Certain·es apprenant·es attendent des cours « formels » et sont parfois frileux·ses à participer aux activités extérieures, créant parfois des tensions avec les missions d'éducation permanente et de Cohésion sociale.

La gestion de l'hétérogénéité dans les groupes

Les groupes rassemblent des profils et des niveaux très variés. L'accueil continu accentue l'hétérogénéité. Cette diversité exige un haut niveau de compétence pédagogique, notamment auprès des bénévoles.

Les difficultés liées au recrutement du public en Cohésion sociale

Certains CPAS et Missions Locales organisent leurs propres cours, réduisant les orientations vers les associations. Et la demande croissante de cours auprès des OL qui fournissent des certifications pour obtenir la nationalité fragilise les dispositifs EP et Cohésion sociale.

3. En interne

Des difficultés liées au travail avec les volontaires

Le recours massif aux bénévoles implique, pour les équipes, de gérer les absences, une surcharge de travail pour les recruter et les accompagner.

Ambiance anxieuse : impacts du contexte politique

L'incertitude budgétaire crée un climat d'angoisse. La perte potentielle de postes ou de subsides fragilise les équipes et joue sur le moral et la motivation.

Quand les travailleur·euses craquent

La surcharge de travail dépasse souvent les temps contractuels. Les burn-outs se multiplient. La difficulté à atteindre des objectifs jugés irréalistes génère perte de sens et épuisement. Et le contexte politique ne fait qu'augmenter le stress des équipes.

Et parfois des tensions relationnelles

Différences de statuts, inégalités salariales et cohabitation bénévoles/professionnel·les peuvent créer des tensions internes.

4. Par rapport aux autres associations

Bonnes relations et complémentarité

Certaines associations évoquent des partenariats solides et une volonté de « faire bloc » par rapport aux pouvoirs publics pour augmenter les marges de manœuvres associatives.

Mais aussi de la concurrence

Différences de financement, densité de l'offre et compétition pour les publics créent parfois des tensions. La concurrence s'étend aussi aux CPAS, Missions locales, Bruxelles Formation et OL.

Manque de temps pour collaborer

La surcharge interne limite les possibilités de coopération réelle.

Manque de coordination au niveau local

L'absence d'espaces structurés de mise en réseau au niveau local nuit à la cohérence de l'offre.

Les pistes de solution

Les pistes de solution formulées par les associations d'alphabétisation et de FLE ne se limitent pas à des revendications ponctuelles. Elles dessinent en réalité une vision plus large de ce que pourrait être un fonctionnement plus équilibré du secteur. Les acteurs du terrain ne demandent pas uniquement davantage de moyens ; ils proposent également des transformations dans les relations entre pouvoirs publics, associations et publics.

1. Par rapport aux difficultés avec les pouvoirs publics

Ce que les associations peuvent faire : maintenir le dialogue avec la COCOF

Certaines associations soulignent l'importance de maintenir un dialogue direct avec la COCOF et de ne pas considérer celle-ci uniquement comme une instance de contrôle.

Ce que les pouvoirs publics devraient faire : une nécessaire reconnaissance du secteur

a) Plus de budget pour les locaux et pour engager des formateur-rices

L'une des demandes du secteur concerne le renforcement des moyens financiers afin de bénéficier de meilleurs locaux et de permettre l'engagement de formateur-rices supplémentaires surtout pour l'ouverture de groupes de niveau « débutant ». Les associations insistent sur le fait que l'accompagnement de publics très fragilisés nécessite un encadrement pédagogique important qui ne peut pas reposer principalement sur le bénévolat.

b) Reconnaître le travail et l'expertise de terrain

Les associations demandent également une reconnaissance plus forte de leur expertise. Certaines proposent que les pouvoirs subsidiant passent davantage de temps dans les associations afin de mieux comprendre les réalités du terrain : le vécu des formateur-rices et des apprenant-es mais aussi le travail réalisé qui dépasse largement les missions des associations.

Certains acteurs suggèrent même que des chercheur-euses universitaires puissent être mobilisé-es pour objectiver le travail réalisé par les associations. L'objectif serait de rendre visible un travail souvent difficile à mesurer mais essentiel pour répondre aux besoins des apprenant-es.

c) Revoir les exigences quantitatives à la baisse

Exiger des associations qu'elles accueillent un certain nombre d'apprenant-es par groupe ne convient pas. Certaines associations plaident donc pour une réduction des exigences quantitatives et une prise en compte plus importante des dimensions qualitatives du travail réalisé.

d) Co-construire une grille « d'observation » avec les associations

Afin de mieux refléter la réalité du terrain, plusieurs associations proposent de co-construire des outils d'évaluation ou plutôt des outils « d'observation » avec les pouvoirs publics. Une telle démarche permettrait de développer des indicateurs plus pertinents et de renforcer la légitimité des processus d'évaluation.

e) Permettre une simplification administrative

La simplification administrative constitue une demande récurrente. Les associations reconnaissent que certaines améliorations ont été apportées, mais estiment que les procédures restent trop lourdes. Cette simplification serait ressentie comme une marque de confiance de la COCOF vis-à-vis des associations.

f) Donner des délais plus longs pour les rapports et justificatifs

Pour les associations bénéficiant de plusieurs sources de financement, les échéances administratives (rapports et autres justificatifs) peuvent se cumuler et créer une pression importante. Les associations demandent donc des délais plus longs afin de pouvoir réaliser ce travail dans de meilleures conditions.

g) Éviter les différences d'exigences entre inspecteur·rices d'une même administration

Certaines associations soulignent les difficultés liées aux interprétations variables des règles selon les interlocuteur·rices de l'administration. Elles plaident pour une harmonisation des pratiques afin d'éviter des situations perçues comme arbitraires. Pour pallier cela, deux inspecteur·rices pourraient être chargé·es d'un même dossier.

h) Ne pas réaliser de contrôle sans prévenir l'association

Les associations souhaitent également que les contrôles soient annoncés à l'avance afin de pouvoir s'y préparer. Les contrôles inopinés sont parfois vécus comme une remise en question de la confiance entre institutions et associations.

i) Harmoniser les exigences quantitatives des différents pouvoirs subsidiant

Pour les associations polysubventionnées, la multiplication des demandes statistiques constitue une charge importante. Certaines proposent la création d'outils informatiques communs permettant de centraliser les données et d'éviter les doubles encodages.

Les attentes par rapport au CRÉDAF : un rôle de porte-parole, d'intermédiaire

a) Relayer les difficultés

Les associations attendent du CRÉDAF qu'il joue un rôle de porte-parole du secteur en relayant les difficultés rencontrées par les associations auprès des pouvoirs publics. Le CRÉDAF pourrait, par exemple, intervenir auprès des administrations afin de plaider pour un allègement des exigences administratives.

b) Soutenir les associations par rapport à l'évaluation de leur Plan quinquennal

Les associations demandent un soutien dans la préparation de l'évaluation de leur plan quinquennal, notamment sous formes ateliers pratiques qui expliquent concrètement comment faire.

2. Par rapport aux difficultés avec les apprenant·es

Ce que les associations peuvent faire : continuer à être au plus proche des besoins

a) Continuer à se mobiliser pour les droits des apprenant·es

Certaines associations insistent sur la nécessité de poursuivre les mobilisations collectives pour la défense des droits sociaux des apprenant·es. **Cette dimension militante reste une composante importante de l'identité du secteur.**

b) Travailler la question de la présence aux cours avec les apprenant·es

Les associations cherchent également à travailler avec les apprenant·es envoyés par les CPAS sur la question de leur présence en formation et de son importance, afin de renforcer leur engagement personnel dans les apprentissages.

c) Organiser plus de sorties culturelles

Dans certains cas, les activités culturelles sont perçues comme un levier important pour favoriser la participation des apprenant·es et renforcer la dynamique des groupes. Remarquons que, pour d'autres associations, ces sorties sont difficiles à organiser face à des apprenant·es parfois frileux·ses de sortir de la classe.

d) Participer à des projets internationaux

Certaines associations souhaitent également s'inscrire dans des projets internationaux afin d'échanger et s'enrichir des méthodes de travail d'associations étrangères.

e) Poursuivre le suivi social individuel des apprenant·es

Face aux exigences administratives imposées par les CPAS, les associations se plient en quatre pour les apprenant·es et, expliquent, par exemple, qu'elles tentent de contacter directement la personne chargée du dossier de l'apprenant·e. Le fait de pouvoir échanger de vive voix avec un·e interlocuteur·rice permet souvent de clarifier certaines situations et d'assouplir certaines décisions.

Cependant, les équipes rappellent qu'elles ne peuvent pas répondre à toutes les demandes. L'accompagnement administratif individualisé reste donc une solution ponctuelle et limitée, qui ne peut se substituer à un dispositif structurel de soutien social.

Ce que les pouvoirs publics devraient faire : répondre aux besoins du public

a) Financer un service social centralisé par quartier

Face à l'augmentation des demandes d'aide sociale et administrative, plusieurs associations proposent la création de services sociaux mutualisés entre plusieurs structures à l'échelle d'un quartier.

b) Permettre aux associations de donner des certificats aux apprenant-es (solution questionnée)

Certaines associations évoquent la possibilité de délivrer des certificats reconnus, notamment pour répondre aux attentes des apprenant-es engagé-es dans des démarches administratives (comme l'accès à la nationalité) ou professionnelles.

c) Créer des passerelles avec le qualifiant

Les associations proposent également de renforcer les passerelles entre les formations d'alphabétisation et de FLE et les formations qualifiantes, afin de faciliter les parcours d'insertion.

Les attentes par rapport au CRÉDAF : poursuivre le travail et s'ouvrir à des nouveautés

a) Poursuivre ce que l'on fait

Le rôle du CRÉDAF dans l'accueil et l'orientation des apprenant-es est jugé essentiel par plusieurs associations. Et les initiatives pédagogiques collectives telles que les Jeudis du Cinéma sont perçues comme des ressources importantes pour le secteur.

b) Proposer des formations pour faire face aux fragilités psychologiques des apprenant-es

Les équipes expriment un besoin de formation pour mieux accompagner les fragilités psychologiques croissantes du public.

c) Soutenir les associations concernant la question de la présence des apprenant-es aux cours

Certaines associations proposent d'organiser des journées de réflexion ou des rencontres avec les apprenant-es sur la question de la motivation et de la présence en formation.

d) Sensibiliser la COCOF et les CPAS aux réalités des publics

Organiser des rencontres entre institutions et associations pourrait permettre de mieux faire connaître les réalités sociales vécues par les apprenant-es.

e) Relancer la campagne « Stop attestationS »

La relance de cette campagne est envisagée afin de limiter la pression administrative liée aux attestations de fréquentation.

f) Rédiger une sorte de « tableau des solutions »

Certaines associations proposent que le CRÉDAF formalise les solutions pratiques développées par les équipes face aux situations problématiques récurrentes. Une sorte de tableau de bord dans lequel les associations pourraient aller « piocher » en cas de soucis.

g) Délivrer des certificats

Pour une association, l'idée serait que le CRÉDAF soit l'organisme qui fasse passer des tests et délivrent des certificats.

3. Par rapport aux difficultés en interne

Ce que les associations peuvent faire : préserver le sens dans le travail

a) Organiser des réunions pédagogiques entre salarié-es et bénévoles

Les associations souhaitent développer davantage d'espaces d'échange pédagogique entre salarié-es et bénévoles.

b) Se préserver, s'écouter, se déculpabiliser, fixer des priorités

Certaines équipes insistent sur l'importance de « s'écouter, rester dans le plaisir et le sens, malgré les difficultés ». « Déculpabiliser si tous les objectifs ne sont pas atteints ». L'importance aussi de préserver le sens du travail et d'accepter de réduire le nombre de projets lorsque les ressources sont limitées.

Ce que les pouvoirs publics devraient faire : la gratuité de la formation des bénévoles

Les associations suggèrent que les pouvoirs publics soutiennent davantage la formation des bénévoles.

Les attentes par rapport au CRÉDAF : soutenir les équipes avec des formations et aider au recrutement et à la formation des bénévoles

a) Poursuivre les formations

Les formations proposées par le CRÉDAF sont jugées utiles et devraient être poursuivies.

b) Organiser des formations pour les coordinations en gestion d'équipe

Certaines associations expriment un besoin de formations spécifiques pour les coordinateur-ices.

c) Organiser des formations au sein des locaux des associations

Pouvoir accueillir une formation de LEE Bruxelles-CRÉDAF au sein même de l'équipe et dans les locaux est une idée soulevée : rappelons que cette option est organisée par le Service pédagogique de LEE Bxl-CRÉDAF. Voir sur le site ici : <https://lire-et-ecrire.be/Etre-accompagne-e>

d) Aider au recrutement des bénévoles

L'idée serait notamment de pouvoir identifier plus facilement les personnes ayant suivi la formation de base en alphabétisation ou en FLE, afin de constituer une sorte de « réserve » de bénévoles mobilisables. Certaines suggèrent également d'organiser, à la fin de la formation de base, une séance d'information permettant d'orienter les personnes formées vers les associations qui recherchent des bénévoles. Enfin, il y a aussi l'idée d'organiser une formation en août avant la rentrée afin que les bénévoles disposent d'un premier bagage pédagogique avant d'entrer dans les associations.

e) Former les bénévoles : des modules en ligne

Le développement de formations en ligne pour les bénévoles est considéré comme un levier qui pourrait être intéressant.

f) Permettre aux formateur·rices détaché·es de participer aux réunions d'équipe

Pour la cohésion d'équipe, certaines associations demandent de libérer les formateur·rices détaché·es pour qu'il·elles puissent participer à des réunions d'équipe.

4. Par rapport au manque d'échange et de collaboration avec les autres associations

Ce que les associations peuvent faire : collaborer davantage

Plusieurs associations soulignent l'importance de développer davantage de collaborations et de synergies entre elles. L'idée est de créer davantage d'espaces où les équipes pourraient partager leurs expériences, leurs pratiques, discuter de ce qui fonctionne ou non et s'inspirer mutuellement des pratiques mises en place ailleurs. Ces échanges permettraient notamment de se réapproprier certaines idées ou initiatives développées par d'autres structures.

Plus largement, plusieurs acteurs insistent sur la nécessité de revenir à davantage de solidarité et de partenariats entre associations. Cela pourrait passer par une communication plus régulière entre structures, notamment sur l'état des groupes ou les places disponibles, afin de faciliter l'orientation des apprenant·es vers d'autres associations lorsque cela est nécessaire.

Les attentes par rapport au CRÉDAF : organiser des rencontres entre associations

Dans cette perspective, plusieurs associations estiment que le CRÉDAF pourrait jouer un rôle plus actif dans l'animation du réseau. Il pourrait notamment organiser des échanges de pratiques et des rencontres thématiques entre associations, à l'échelle régionale ou locale.

Des « réunions de zone » pourraient par exemple être organisées afin de faciliter les échanges entre associations d'un même territoire et de mieux relayer les difficultés rencontrées par le secteur.

Enfin, certaines associations suggèrent que les thématiques de ces rencontres puissent être définies à partir des besoins exprimés par les associations elles-mêmes.

Conclusion : Intervention d'Anne Coppieters, directrice de Lire et Écrire Bruxelles

Après un moment d'échange entre les trois sous-groupes, Anne Coppieters a pris la parole et tiré quelques lignes de force de cette matinée.

Au terme de cette matinée d'échanges consacrée aux difficultés rencontrées par les associations d'alphabétisation et de FLE à Bruxelles et à leurs pistes de solution, plusieurs enseignements importants se dégagent. Les discussions ont permis de mettre en évidence à la fois les tensions structurelles auxquelles le secteur est confronté et les pistes de travail qui pourraient être développées collectivement dans les mois à venir.

Un premier élément concerne la relation entre les associations et les pouvoirs publics, en particulier la COCOF. Plusieurs témoignages ont montré que cette relation est aujourd'hui marquée par un sentiment de contrôle accru et par une complexité administrative croissante. Dans ce contexte, il apparaît essentiel de reconstruire une relation fondée sur la confiance. Sans un tel rééquilibrage, les associations risquent de s'épuiser face à l'accumulation des exigences administratives et des contraintes institutionnelles. La question de la simplification administrative apparaît ainsi comme une priorité largement partagée par les acteurs du secteur.

Dans cette perspective, l'idée a également été avancée d'inviter les représentants des pouvoirs subsidiant à venir observer plus concrètement le travail réalisé dans les associations. Une immersion dans le quotidien des équipes – une forme de « vis ma vie » – permettrait sans doute de mieux comprendre les réalités du terrain bruxellois, la complexité du public accueilli et l'ampleur du travail réalisé par les équipes associatives.

La matinée a également permis de clarifier certaines attentes à l'égard de Lire et Écrire Bruxelles-CRÉDAF. Plusieurs pistes de travail ont ainsi été identifiées.

Tout d'abord, la relance des **réunions de zone** pourrait constituer un levier intéressant pour renforcer les échanges entre associations et favoriser la circulation des informations au niveau local. Ces espaces de rencontre avaient été appréciés par de nombreuses structures par le passé et pourraient contribuer à recréer des dynamiques de collaboration au sein du secteur.

Ensuite, la question des **attestations liées aux démarches de nationalité** a été identifiée comme un enjeu important. Un travail est en cours au niveau du Mouvement Lire et Écrire afin de clarifier ces questions. Il pourrait être utile d'organiser une Rencontre Bruxelloise de l'Alpha et du FLE consacrée à ce sujet, afin d'échanger sur les pratiques existantes et de réfléchir collectivement à la manière de soutenir les apprenant-es sans tomber dans une logique de « sur-attestations ».

Un autre enjeu central concerne la question du **relais social**. Les associations sont de plus en plus confrontées à des demandes d'aide administrative, sociale ou juridique de la part des apprenant-es. Si les équipes tentent d'y répondre dans la mesure de leurs moyens, ces sollicitations dépassent souvent leurs missions et leurs compétences. Cette situation peut fragiliser la position des formateurs et contribuer à leur épuisement professionnel. Il apparaît donc nécessaire de réfléchir à des dispositifs permettant de mieux orienter les apprenants vers les services compétents et de mutualiser les connaissances du réseau associatif, notamment en matière d'aide juridique.

Par ailleurs, l'idée de **co-construire avec la COCOF un outil d'évaluation** a été évoquée. Une telle démarche permettrait de sortir d'une logique d'évaluation descendante (« top-down ») et de mieux intégrer l'expertise du terrain dans les dispositifs d'évaluation des projets.

Enfin, cette matinée a également permis de réaffirmer le rôle de Lire et Écrire Bruxelles-CRÉDAF comme **relais des préoccupations du secteur** auprès des pouvoirs publics. Les associations ont exprimé clairement leur attente de nous voir porter leurs revendications et leurs préoccupations. Cette demande renforce la légitimité de Lire et Écrire Bruxelles-CRÉDAF à jouer pleinement ce rôle d'intermédiaire et de porte-parole du terrain.

Dans cette perspective, il apparaît essentiel de continuer à travailler collectivement afin de s'assurer que les revendications portées auprès des institutions correspondent bien aux réalités vécues par les associations et aux besoins exprimés par le secteur.

Cette matinée aura ainsi permis non seulement de dresser un état des lieux partagé des difficultés rencontrées, mais aussi de dégager plusieurs pistes concrètes pour renforcer la coopération entre les acteurs du secteur et améliorer les conditions dans lesquelles les associations mènent leur mission d'alphabétisation et d'accompagnement des publics à Bruxelles.

CRÉDAF Lire et Écrire Bruxelles est reconnue par la COCOF comme Centre régional pour le développement de l'alphabétisation et de l'apprentissage du français pour adultes.

Avec le soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, de la Commission communautaire française, d'Actiris et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cofinancé par l'Union européenne.

